



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 septembre 2020
Compte Rendu
(Convocation du 04/09/2020)

Présents : Mmes DURAND Emilie, GUILLOUD Paulette, MARCADEUX Alicia, MENTEAUX Laure, PONCET Catherine, SEYCHELLES Véronique, TORRICELLI Blandine, MM. BILLON Evan, DURAND Matthieu, MERMET Romain, MOLLARD Mickaël.

Excusés : CARLIER Cécile ; FUZIER Thomas

Absents : BOUVARD Martial; BERTHON Patrick

Pouvoirs : CARLIER Cécile pouvoir à SEYCHELLES Véronique ; FUZIER Thomas pouvoir à PONCET Catherine

Evan BILLON est nommé secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 10h00 par Véronique SEYCHELLES, le Maire.

Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le CONSEIL MUNICIPAL approuve le compte rendu de la dernière séance qui a eu lieu le 18 Juillet 2020.

Compte rendu des délégations du maire

▪ Arrêtés

2020-48 : BARD Thierry arrêt maladie ordinaire prolongation

2020-49 : Délégation signature SCHNEIKERT Marianne

2020-50 : Délégation signature COMTE Charlotte

2020-51 / 2020-52 : Arrêté de police/permission de voirie Chemin de Bouis – ENEDIS (Travaux implantation support pour dévoiement de leur réseau)

2020-53 : Délégation de fonction CARLIER Cécile

2020-54 : Délégation de fonction MERMET Romain

2020-55 : Délégation de fonction PONCET Catherine

2020-56 : Délégation de fonction MOLLARD Michaël

2020-57 / 2020-58 : Permission de voirie et arrêté de circulation Route du Luthau – GIAMMATTEO Réseaux (Branchement pour Mme BOURGUIGNON)

2020-59 : Avancement échelon Mme SCHNEIKERT Marianne

2020-60 / 2020-61 : Permission de voirie et arrêté de circulation Chemin du Gaz – Mr BARBIER Alain (Intervention sur une source)

2020-62 / 2020-63 : Arrêté de circulation et permission de voirie Chemin de Bouis – Mr CHABOUD Vincent (Travaux sur sa toiture)

2020-64 / 2020-65 : Arrêté de circulation et permission de voirie Place du Triève – Le Valmonie (Concert sur la place du Triève)

2020-66 / 2020-67 : Arrêté de circulation et permission de voirie Route de Montrevel – Société CST Signalisation (Signalisation d'un arrêt de bus et passage piéton)

2020-68 / 2020-69 : Arrêté de circulation et permission de voirie Chemin de Bouis – Mr CHABOUD Vincent (Travaux sur sa toiture)

▪ Délibérations

2020-22 : Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux

2020-23 : Commission de contrôle des listes électorales

2020-24 : Commission communale des impôts directs

2020-25 : Indemnité du maire et des adjoints

2020-26 : Remboursement des frais de déplacements des élus

2020-27 : Délégation du maire

2020-28 : Décision modificative n°1

2020-29 : Décision modificative n°2

2020-30 : Fonds de concours 2020

2020-31 : Travaux de voirie 2020 – Chemin de Bournand

2020-32 : Travaux de voirie 2020 – Espace de jeux et de loisirs

2020-33 : Travaux de voirie 2020 - PATA

2020-34 : Réalisation d'un diagnostic du groupe scolaire dans le cadre du plan école

2020-35 : Indemnités du maire et des adjoints – annule et remplace

Administration générale

▪ Concours du receveur municipal – Attribution d'indemnité (Délibération n°2020/38)

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer l'indemnité de budget au percepteur. Le montant s'élevant cette année à 45.73 € brut.

Après discussion, le conseil municipal

- ⇒ DONNE à l'unanimité un avis favorable.
- ⇒ AUTORISE Madame Le Maire, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'application de la présente délibération.

▪ RASED (Délibération n°2020/39)

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la commune est rattachée au RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) de la Tour du Pin.

Les frais de fonctionnement sont supportés par la Mairie de la Tour du Pin et répartis à chaque commune en fonction du nombre d'élèves.

Pour l'année 2019/2020, il en ressort la participation suivante pour Doissin :

1,99 € x 89 élèves = 177,11 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité,

- ⇒ DECIDE la prise en charge de cette dépense ;
- ⇒ ACCEPTE de signer la convention de participation ;
- ⇒ DONNE TOUS POUVOIRS à Madame le Maire pour signer tout document se rapportant à ce dossier.

▪ Ouverture au public de la mairie (Délibération n°2020/40)

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les horaires d'ouverture au public de la mairie à compter du lundi 14 septembre 2020.

Il est proposé les horaires suivants :

Lundi : 8h00 à 12h00
Mardi : 15h00 à 19h00
Vendredi : 15h00 à 19h00

Après discussion, le conseil municipal,

⇒ DONNE à l'unanimité un avis favorable

⇒ se RESERVE le droit de revenir sur sa décision en cas de non satisfaction des nouveaux horaires.

⇒ AUTORISE Madame Le Maire, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'application de la présente délibération.

▪ Titularisation Marianne Schneikert (Délibération n°2020/41)

Madame Le Maire informe le conseil municipal que Madame SCHNEIKERT Marianne est stagiaire depuis le 5 août 2019 en qualité d'adjoint administratif territorial et en qualité d'adjoint technique territorial.

La période de stage de Mme SCHNEIKERT Marianne ayant été satisfaisante, Madame le Maire propose de nommer Madame SCHNEIKERT Marianne titulaire à compter du 1^{er} septembre 2020.

Après échanges, le conseil municipal à l'unanimité,

⇒ **NOMME** Madame SCHNEIKERT Marianne titulaire dans le grade d'adjoint administratif territorial à compter du 1^{er} septembre 2020 avec une ancienneté de 1 an et 1 mois au titre de la période de stage.

⇒ **NOMME** Madame SCHNEIKERT Marianne titulaire dans le grade d'adjoint technique territorial à compter du 1^{er} septembre 2020 avec une ancienneté de 1 an et 1 mois au titre de la période de stage.

⇒ **AUTORISE** Madame Le Maire, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'application de la présente délibération.

Compte-rendu des adjoints

▪ Urbanisme

▪ Dossiers en cours

Les dossiers suivants ont été validés :

Permis de construire :

PC 038 147 20 10005 : Mr et Mme ANNEQUIN Hervé pour la construction d'un abri voiture adossé au garage existant. Accepté le 23/07/2020

PC 038 147 20 10006 : Mr DEMALANDER pour la construction d'une maison « Route de Montrevel » : permis accepté le 07/08/2020

PC 038 147 20 10007 : Mr TREZIERES et Mme ABDILLA pour la construction d'une maison « Chemin de Bois Vert » : permis accepté le 07/08/2020

PC 038 147 20 10008 : Mr MOLLARD pour la transformation d'un garage en habitation « Route de Montrevel » : permis accepté le 07/08/2020

Déclaration préalable :

DP 038 147 20 10014 : Mr EYRAUD René pour la réfection de la toiture de sa dépendance. Acceptée le 24/07/2020

DP 038 147 20 10016 : Mr et Mme NOYRET Henri pour la pose d'une pergola. Acceptée le 23/07/2020

DP 038 147 20 10017 : Mr COUTURIER Alain pour le bardage d'un garage existant. Acceptée le 23/07/2020

DP 038 147 20 10018 : EDF ENR pour la pose d'un générateur photovoltaïque chez Mr PERICAS MOYA « Route de Montrevel » : Déclaration acceptée le 07/08/2020

DP 038 147 20 10019 : BOIRON Grégory pour la construction d'un mur de clôture « Route du Rousset » : Déclaration refusée le 07/08/2020

▪ **Finances, Economie**

▪ Présentation du plan de relance de la région

Une réunion a eu lieu vendredi 11 septembre 2020 à la mairie de Doissin avec Mme PFANNER qui nous a présenté les différentes modalités de subventions.

▪ Subvention arrêt de bus : Route de Montrevel

Le nouvel arrêt de bus qui se situe vers le « Chemin du Gaz » est en place suite à la validation du département. Les panneaux ont été prêtés par le Département en attendant de recevoir ceux que la commune a commandé. Le marquage au sol de l'arrêt de bus et du passage piéton ont été réalisés.

(Délibération n°2020/44)

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un nouvel arrêt de bus est en place depuis la rentrée de septembre 2020 sur la Route de Montrevel.

Dans le cadre de l'équipement des arrêts du réseau transisère, la commune doit acheter des panneaux signalétiques.

Après discussions, le conseil municipal à l'unanimité :

- ⇒ **VALIDE** le devis de CST signalisation pour un montant de 1925€ HT.
- ⇒ **DEMANDE** qu'une subvention soit sollicitée auprès du Conseil Départemental de l'Isère,
- ⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

▪ **Voirie**

▪ Bornes incendie

La visite de contrôle réglementaire des 15 bornes (Débit – pression – aspect général) par les VDD à eu lieu le jeudi 30 juillet en présence de Mr Bruno Mathias, notre employé communal.

Un procès-verbal des résultats va nous être envoyé prochainement.

- Changement des compteurs électriques : compteurs Linky

Enedis nous informe du changement prochain des compteurs d'éclairage public ainsi que des compteurs électrique du groupe scolaire, de la mairie, de l'église, de l'ancienne école et du stade.

Destinataire	Adresse
- EP MAISON BASSE	ROUTE DU TRIEVE
- ECLAIRAGE PUBLIC	ROUTE DE LA TOUR
- ECLAIRAGE PUBLIC	ROUTE DU ROUSSET
- FEUX TRICOLORES	2 ROUTE DE LA TOUR
- EP BEL AIR	lot BEL AIR
- EP GRAND ROUSSET	ROUTE DU ROUSSET
- ECLAIRAGE PUBLIC	3 lot LES LECHERES
- ECLAIRAGE PUBLIC	47 chemin DU GAZ
- ECLAIRAGE PUBLIC	13 ROUTE DE MONTREVEL

Une permanence sera faite par ENEDIS le vendredi 18 septembre à la mairie afin de répondre aux interrogations des Doissinois sur les compteurs Linky.

(Délibération n°2020/45)

Madame le Maire informe le conseil municipal que les habitants de Doissin reçoivent actuellement des courriers ou appels pour le remplacement des compteurs d'électricité par la pose des compteurs Linky par l'entreprise GMV Industrie qui a été mandatée par ENEDIS.

Des habitants refusant l'installation de compteur type « Linky » à leur domicile et ce pour de multiples raisons liées au respect de l'environnement, à la protection de leurs données personnelles, ainsi qu'aux éventuels risques sanitaires auxquels ils seraient susceptibles d'être exposés.

Madame le Maire propose donc au conseil municipal que les habitants de Doissin aient le choix d'accepter ou de refuser la pose de tels compteurs chez eux. Aucun compteur ne devra être posé sans accord préalable des habitants.

Après discussion, le conseil municipal

⇒ **ACCEPTE** la proposition de Madame le Maire, les habitants devront donner leur accord pour la pose des compteurs,

⇒ **AUTORISE** Madame Le Maire, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'application de la présente délibération

- Bâtiments

- Plan école

Mr Bolf, de l'agence ATROIS est venu récupérer les plans de l'école le lundi 27 juillet afin de démarrer le diagnostic. Une visite du groupe scolaire a été réalisé le lundi 3 août.

- Restitution diagnostics

La restitution des diagnostics du groupe scolaire sera faite par l'agence ATROIS le vendredi 18 septembre à 20h30.

- Groupe Scolaire

Des réparations ont été faite par le Plombier Yves Moiroud durant l'été : changement d'un cumulus fuyard, réparation d'un siphon.

- Reprise des concessions (Délibération n°2020/46)

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal que 4 concessions dans l'ancien cimetière de Doissin sont à l'abandon. L'état d'abandon a été régulièrement constaté et publié.

Après présentation des 3 devis, Madame le Maire propose de retenir la marbrerie Prévieux.

Après discussions, le conseil municipal

⇒ **ACCEPTE** à l'unanimité le devis de la marbrerie Prévieux pour un montant de 2 760,00€ HT soit 3 312,00€ TTC.

⇒ **AUTORISE** Madame Le Maire, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'application de la présente délibération.

- Scolaire et Social

- Groupe scolaire

Le nettoyage du groupe scolaire a été fait par Monsieur Thierry Bard, à compter du 17 août 2020.

Une réunion a eu lieu le lundi 31 août en présence de Madame le Maire, Madame Marion, Madame Carlier et de l'ensemble des employés communaux afin de préparer le protocole sanitaire pour la rentrée.

- Rentrée scolaire 2020 - 2021

Cette année, la répartition par niveau est la suivante :

RENTREE SCOLAIRE 2020 - 2021

CLASSE	EFFECTIF	ENSEIGNANTE
PS	14	20 : Mme Yvrard
MS	6	
GS	14	21 : Mme VICENTE
CP	7	
CE1	10	26 : Mme CHARRETON
CE2	16	
CM1	8	23 : Mme MARION
CM2	15	
TOTAL	90	90

L'année prochaine seulement 3 élèves devraient faire la rentrée en petite section et 15 élèves partiront en 6^{ème} au collège, une décision devra être prise très prochainement concernant une éventuelle fermeture de classe.

- Mise à disposition de Thierry Bard au groupe scolaire

Un entretien avec Monsieur Thierry BARD a eu lieu le vendredi 11 septembre pour faire un point sur son planning d'activité en présence de Cécile CARLIER et Mme MARION ainsi que 2 conseillers que Mr BARD a souhaité inviter.

Mr BARD doit nous faire une proposition de planning sur les heures qu'il devra faire en tant qu'agent technique. Il a été rappelé par son conseiller à Monsieur BARD qu'il est titulaire de son grade et non de son poste.

- CCAS

La réunion du CCAS a été reportée au vendredi 25 septembre 2020.

- **Communication – Evènements**

- Espace de jeux :

Madame Muriel GUIGARD a donné des plantes et plants à Madame Catherine PONCET, ce qui a permis d'embellir nos carrés potagers.

- Doissin info :

Le doissin info n°21 a été distribué dans les boîtes aux lettres des Doissinoises et Doissinois le week-end du 29 et 30 août 2020. Il est également possible de le télécharger sur le site internet www.doissin.fr

- **Vie associative**

- Associations :

La chasse, le comité des fêtes, les conscrits et la bibliothèque ont décidé d'annuler leur manifestations.

- **Personnel Communal**

- Arrêt de travail Monsieur Thierry BARD :

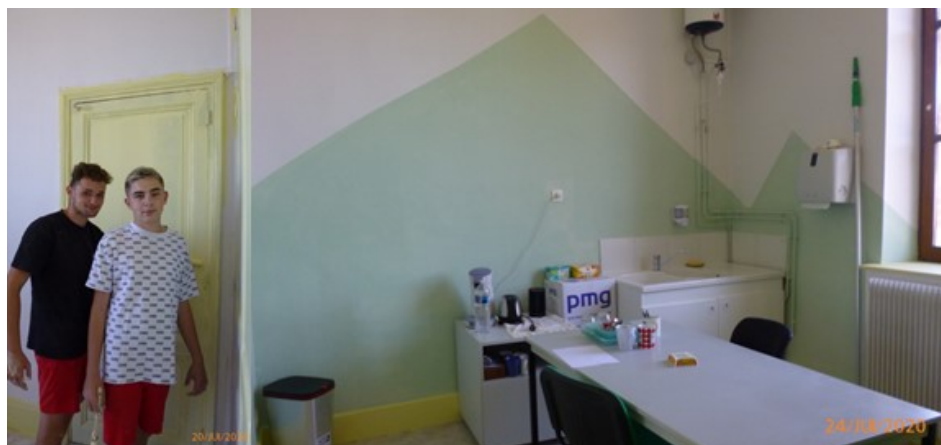
Monsieur BARD Thierry a repris le travail le lundi 17 août 2020.

- Demande de stage :

Madame le Maire a été sollicité par Mlle Sarah DURAND pour un stage, elle va donc venir effectuer son stage non rémunéré à la Cantine et la Garderie du 31/08/2020 au 15/03/2021.

- Chantiers jeunes :

Nathan MERMET et Vincent MARMONIER sont venus repeindre la cuisine des employés communaux. Ils ont fait du très bon travail. Merci à eux et à Martial de les avoir encadrés.



- Rencontre élus / employés :

Une rencontre a eu lieu le lundi 31 août 2020 dans la salle des mariages. Une présentation de chacun a été faite afin de faire connaissance.

▪ Régularisation supplément familial : Muriel Biagini :

Madame Le Maire informe le conseil municipal que Madame BIAGINI ne bénéficie pas du supplément familial de traitement depuis qu'elle est en contrat avec la mairie. Madame le Maire précise que Madame BIAGINI aurait dû en bénéficier et propose donc au conseil municipal de lui faire un rappel sur salaire afin de régulariser la situation (rappel de 546,38€).

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité,

⇒ **ACCEPTE** que Madame BIAGINI Muriel bénéficie du supplément familial de traitement,

⇒ **ACCEPTE** qu'un rappel sur son salaire soit fait,

➔ **AUTORISE** Madame Le Maire, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'application de la présente délibération.

- **PROCHAINE REUNION** : samedi 10 octobre 2020 à 10h00
- **FIN DE SEANCE** : L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 13h00.